

Martyrs du 21^e siècle

En vue du Jubilé 2025, le pape François a institué une «Commission des nouveaux martyrs, témoins de la foi» au sein du Dicastère pour la Cause des saints le 5 juillet. Cette structure d'une quinzaine de membres devra élaborer un «catalogue» de chrétiens de toutes confessions morts pour leur foi depuis l'an 2000 sans que leur cause de béatification soit ouverte à Rome. Elle aura pour président le cardinal Marcello Semeraro, préfet du dicastère pour la Cause des saints, et pour vice-président Andrea Riccardi, fondateur de la communauté Sant'Egidio, qui anime la basilique dédiée aux martyrs du 20^e siècle sur l'île Tibérine à Rome. Une telle initiative avait déjà vu le jour au moment du grand Jubilé de l'an 2000. | cath.ch

Paolo Dall'Oglio préfacé par le pape

Wikimedia Commons/CC BY-SA 3.0



«C'est émouvant de relire aujourd'hui certains passages prophétiques d'un texte qui ressemble tant à un testament spirituel», écrit le pape François dans sa préface à *Il mio testamento* («Mon testament»), un li-

vre contenant des textes du Père jésuite Paolo Dall'Oglio publié ce mois-ci.

Fondateur de la communauté monastique de Deir Mar Moussa el-Habashi (Saint-Moïse-l'Abyssin), en Syrie, le jésuite italien a été enlevé il y a dix ans par des islamistes à Raqqa et est toujours porté disparu. Ce volume inaugure la publication de conférences inédites que le Père Dall'Oglio a prononcées dans les mois qui ont précédé son expulsion de Syrie, en juin 2012, pour cause d'hostilité déclarée au régime de Bachar el-Assad.

Dialogue avec l'islam

Dans cet ouvrage, le jésuite commente la règle de la communauté de Deir Mar Moussa. On y retrouve sa vision de l'œcuménisme, de la fraternité et du dialogue avec l'islam. Des engagements chers au pape François.

Celui-ci reconnaît en Paolo Dall'Oglio «un esprit libre, refusant le formalisme». «Nous sommes incapables de donner un nom et une raison à la haine de ses éventuels persécuteurs, poursuit-il. Nous savons cependant ce qu'il n'aurait pas voulu: blâmer l'islam en tant que tel pour sa disparition mystérieuse et dramatique; ni renoncer au dialogue passionné auquel il a toujours cru.» | cath.ch

UNE QUESTION À LA FOI

La chronique de l'abbé Lafargue



?

Que faire en sept minutes?

Sur mon téléphone portable se trouve un programme qui promet un corps de rêve moyennant sept minutes d'exercice par jour. Je vous avoue que c'est une des applications que je n'utilise que trop rarement... en même temps, mon vœu de célibat n'a pas été prononcé pour que mon corps fasse rêver grand monde!

Sept minutes, c'est aussi ce que le pape François recommande en ce qui concerne la durée d'une prédication. Il détaille: véritable broderie – mais loin de l'interminable tapisserie de Pénélope –, elle doit contenir une image, un exemple vécu et un enseignement théologique. Et basta.

L'oralité de l'exercice fait, en effet, que l'auditeur ne reçoit que par un seul de ses sens le texte que le prédicateur fait passer par trois des siens. Je m'explique: le paroissien n'a que ses oreilles pour entendre. Le prédicateur, lui, voit le texte de ses yeux, le fait passer par sa bouche et l'entend en même temps par ses oreilles. Le fidèle a donc trois fois moins de possibilités d'intégrer ce qui lui est dit. Si l'homélie passe par des citations de deux encycliques papales, trois Pères de l'Eglise et tente d'expliquer le mystère de la Trinité tout en s'attardant sur le dernier voyage au Japon fait par le prédicateur, il y a fort à parier que, vingt minutes plus tard, le fidèle n'ait plus que les yeux... pour pleurer.

Sept minutes, chers confrères. Cela ne vous donnera pas un corps de rêve, mais une paroisse attentive. J'ai mis longtemps à le comprendre, pour ma part. |